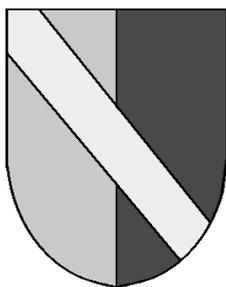


COMMUNE D'ECUBLENS/VD

MUNICIPALITE



AU CONSEIL COMMUNAL

Préavis n° 2024/05

**Demande de crédits complémentaires
au budget de fonctionnement 2024**

Demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2024

AU CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions du Règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979, la Municipalité vous soumet, ci-après, une demande d'octroi de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2024.

Selon les dispositions du Règlement du Conseil communal (art. 48), la Commission des finances chargée de l'examen des demandes de crédits complémentaires aura l'occasion de recevoir toutes les explications nécessaires et complémentaires concernant celles-ci.

D'autre part, à la demande de ladite Commission, la mise en page a été améliorée avec l'ajout d'une numérotation des demandes et de l'identification des sections concernées, voir les colonnes « N° de ligne » et « Intitulé de la section ».

Tableau détaillé

N° de ligne	N° de compte	Intitulé de la section	Intitulé du compte - Justification	Budget 2024	Crédits complémentaires		Budget 2024 corrigé
					Charges	Revenus	
1	130.3011	Ressources humaines	Traitements du personnel fixe Augmentation de l'effectif de 1 EPT en raison de la charge de travail et compte tenu des recommandations de l'analyse du Service réalisée par un cabinet externe en vue du prochain départ à la retraite de la Cheffe de Service et de l'absence d'un collaborateur en raison de l'école de recrue. Conformément à la décision municipale du 26 février 2024.	534'100.-	46'100.-		580'200.-
2	130.3030	Ressources humaines	Cotisations AVS-AI-AC Voir ci-dessus, compte n° 130.3011.	50'800.-	4'400.-		55'200.-
3	130.3040	Ressources humaines	Cotisations à la caisse de pensions Voir ci-dessus, compte n° 130.3011.	86'000.-	7'300.-		93'300.-
4	130.3050	Ressources humaines	Assurances de personnes Voir ci-dessus, compte n° 130.3011.	16'000.-	1'300.-		17'300.-
5	130.4361	Ressources humaines	Remboursements de traitements Indemnités perte de gain en cas de service militaire.	-.-		8'500.-	8'500.-
6	152.3012	Bibliothèque communale	Traitement du personnel occasionnel Engagement temporaire d'une personne à 30 % dans l'attente du règlement de la situation d'une personne en situation de handicap. Conformément à la décision municipale du 4 mars 2024.	3'000.-	14'000.-		17'000.-
7	152.3030	Bibliothèque communale	Cotisations AVS-AI-AC Voir ci-dessus, compte n° 152.3012.	30'400.-	1'100.-		31'500.-

N° de ligne	N° de compte	Intitulé de la section	Intitulé du compte - Justification	Budget 2024	Crédits complémentaires		Budget 2024 corrigé
					Charges	Revenus	
8	152.3050	Bibliothèque communale	Assurances de personnes Voir ci-dessus, compte n° 152.3012.	9'600.-	500.-		10'100.-
9	154.3012	Ludothèque	Traitement du personnel occasionnel Heures à effectuer par l'un des collaborateurs de la ludothèque dans le cadre du projet d'unification des logiciels de gestion des activités de la bibliothèque et de la ludothèque communales. Conformément à la décision municipale du 26 février 2024.	4'000.-	2'800.-		6'800.-
10	154.3030	Ludothèque	Cotisations AVS-AI-AC Voir ci-dessus, compte n° 154.3012.	11'600.-	200.-		11'800.-
11	154.3050	Ludothèque	Assurances de personnes Voir ci-dessus, compte n° 154.3012.	3'300.-	200.-		3'500.-
12	170.3145	Sports - Infrastructures	Entretien des places de sports Travaux de régénération et décompactage 2024. Construction d'une place dédiée à la callisthénie (Street Workout) à Epenex.	82'100.-	8'500.- 24'600.-		115'200.-
13	171.3185	Sports - Activités et subventions	Honoraires et frais d'expertise Plan stratégique des sports au niveau communal – étape 1.	-.-	19'100.-		19'100.-
14	180.3517.01	Transports publics	tl - lignes de trafic urbain Budget 2024 définitif des tl reçu le 22 décembre 2023, après finalisation du budget communal.	4'739'100.-	- 86'200.-		4'652'900.-

N° de ligne	N° de compte	Intitulé de la section	Intitulé du compte - Justification	Budget 2024	Crédits complémentaires		Budget 2024 corrigé
					Charges	Revenus	
15	190.3151.01	Informatique	Achats et renouvellement d'équipements - Commune Achat de deux postes de travail supplémentaires selon demandes du Service des ressources humaines et de la Bibliothèque, un laptop et un mini PC.	93'300.-	2'600.-		95'900.-
16	190.3151.06	Informatique	Achats et renouvellement d'équipements - Conseil communal Achat d'un laptop pour le nouveau logiciel de vote du Conseil communal.	600.-	1'300.-		1'900.-
17	190.3188.02	Informatique	Maintenance logiciels administratifs et techniques Migration vers la nouvelle version du logiciel de gestion des salaires ABACUS. Augmentation du nombre de licences du logiciel Optimiso suite à son déploiement dans tous les services.	264'300.-	3'400.- 2'900.-		270'600.-
18	190.3188.06	Informatique	Achats de logiciels - Conseil communal Licence MS Office pour le nouveau laptop du Conseil communal.	6'100.-	100.-		6'200.-
19	190.3189.03	Informatique	Prestations de tiers pour nouveaux projets Mandat d'accompagnement dans le cadre de l'appel d'offres relatif au renouvellement et à l'unification des logiciels de gestion de la bibliothèque et de la ludothèque.	99'300.-	10'100.-		109'400.-
20	200.3111	Finances	Achats de mobilier, machines et matériel Remplacement d'une armoire à rideau défectueuse et irréparable.	6'700.-	800.-		7'500.-

N° de ligne	N° de compte	Intitulé de la section	Intitulé du compte - Justification	Budget 2024	Crédits complémentaires		Budget 2024 corrigé
					Charges	Revenus	
21	220.3183	Service de la dette	Frais bancaires des emprunts Frais de constitution d'un emprunt privé souscrit le 14 mars 2024 auprès d'une banque dans le cadre d'un appel de fonds de Fr. 5 mios pour une durée de 3 ans. Ce montant est porté en diminution du coût des intérêts, voir compte n° 220.3210 ci-dessous.	4'400.-	13'500.-		17'900.-
22	220.3210	Service de la dette	Intérêts des dettes à court terme Diminution du montant global des intérêts suite aux événements suivants : Souscription d'un emprunt privé au 14 mars 2024 ayant généré des frais initiaux de Fr. 13'500.-, voir compte n° 220.3183 ci-dessus et des intérêts de Fr. 66'200.- pour lesquels le compte n° 220.3220.08 a été ouvert, voir ci-dessous. Souscription d'un emprunt au 6 novembre 2023 pour lequel un compte spécifique a été ouvert pour l'enregistrement des intérêts, voir compte n° 220.3220.07 ci-dessous.	325'000.-	- 79'700.- - 112'000.-		133'300.-
23	220.3220.07	Service de la dette	PostFinance - emprunt Fr. 7 mios 2023-2026 1.60% Emprunt souscrit au 6 novembre 2023, après la finalisation du budget. Montant porté en diminution du budget global des intérêts enregistré sous le compte n° 220.3210.	-.-	112'000.-		112'000.-
24	220.3220.08	Service de la dette	Bank J. Safra Sarasin - emprunt Fr. 5 mios 2024-2027 1.19% Emprunt privé souscrit au 14 mars 2024 au taux net de 1.19 % hors frais initiaux, respectivement 1.28 % avec lesdits frais, voir compte n° 220.3183 ci-dessus. Montant porté en diminution du budget global des intérêts enregistré sous le compte n° 220.3210.	-.-	66'200.-		66'200.-

N° de ligne	N° de compte	Intitulé de la section	Intitulé du compte - Justification	Budget 2024	Crédits complémentaires		Budget 2024 corrigé
					Charges	Revenus	
25	350.3141	Bâtiments locatifs	Entretien bâtiments locatifs Travaux de rénovation de l'appartement de Renges 10 à la suite du changement de locataire. Sécurisation de la toiture de Renges 10, selon les normes SUVA.	23'500.-	9'600.- 2'900.-		36'000.-
26	351.3141.03	Bâtiments administratifs & techniques	Entretien CTC Démontage de la chaudière suite à l'arrivée du chauffage à distance (CAD).	179'500.-	7'000.-		186'500.-
27	359.3114	Centre socioculturel	Achats de machines et matériel d'entretien Achat d'une station individuelle de dosage de produits d'entretien. Afin de rationaliser l'utilisation des produits de nettoyage, il a été testé avec succès l'utilisation d'une station individuelle de dosage de produits d'entretien.	6'000.-	900.-		6'900.-
28	430.3163	Réseau routier	Location véhicules, machines et installations techniques Locations supplémentaires de diverses nacelles pour la pose de signalisation routière, taille des arbres en bord de chaussée, retrait de guirlandes dans les arbres à la rue du Villars, CSCE et Motty.	46'000.-	7'000.-		53'000.-
29	503.3114	Bâtiments scolaires	Achats de machines et matériel de conciergerie Achat de 19 stations individuelles de dosage de produits d'entretien. Afin de rationaliser l'utilisation des produits de nettoyage, il a été testé avec succès l'utilisation d'une station individuelle de dosage de produits d'entretien.	40'000.-	17'000.-		57'000.-
30	503.3116	Bâtiments scolaires	Achats d'équipement et matériel spécialisé Remplacement en urgence de la centrale de sonorisation des alarmes incendie sur le site du Pontet. Vieille de plus de dix ans, cette centrale, obligatoire dans tout établissement scolaire, ne peut être réparée. Son remplacement avait été planifié pour le budget 2025.	20'000.-	12'000.-		32'000.-

N° de ligne	N° de compte	Intitulé de la section	Intitulé du compte - Justification	Budget 2024	Crédits complémentaires		Budget 2024 corrigé
					Charges	Revenus	
31	503.3141.02	Bâtiments scolaires	Complexe scolaire d'Epenex Sécurisation de la toiture, selon les normes SUVA.	17'500.-	3'500.-		21'000.-
32	503.3156	Bâtiments scolaires	Entretien de l'équipement et du matériel spécialisé Changement du charbon actif sur le filtre n°1 de la piscine Pluton.	32'000.-	8'000.-		40'000.-
33	506.3011	APEMS Croset-Parc	Traitements du personnel fixe Augmentation du taux d'activité de la responsable pédagogique en raison de l'augmentation du nombre de places d'accueil, conformément à la décision municipale du 4 mars 2024.	455'700.-	3'100.-		458'800.-
34	506.3030	APEMS Croset-Parc	Cotisations AVS-AI-AC Voir ci-dessus, compte n° 506.3011.	44'900.-	300.-		45'200.-
35	506.3040	APEMS Croset-Parc	Cotisations à la caisse de pensions Voir ci-dessus, compte n° 506.3011.	70'100.-	400.-		70'500.-
36	506.3050	APEMS Croset-Parc	Assurances de personnes Voir ci-dessus, compte n° 506.3011.	14'000.-	100.-		14'100.-
37	506.4655.02	APEMS Croset-Parc	Couverture de déficit par Affaires sociales	412'200.-		3'900.-	416'100.-
	711.3655.20	Petite enfance	Couverture déficit APEMS Croset-Parc Selon mouvements enregistrés sous chiffres 31 à 34.	412'200.-	3'900.-		416'100.-

N° de ligne	N° de compte	Intitulé de la section	Intitulé du compte - Justification	Budget 2024	Crédits complémentaires		Budget 2024 corrigé
					Charges	Revenus	
38	507.3111	APEMS Coquerellaz	Achats de mobilier, machines et matériel Installation de parois suite à l'augmentation de 20 places d'accueil à la rentrée scolaire d'août 2023. Achat de bain-marie à hauteur d'enfant. Montants financés par l'aide au démarrage versée par la FAJE suite à l'augmentation du nombre de places, voir ci-dessous.	6'000.-	30'000.- 8'000.-		44'000.-
39	507.4655.05	APEMS Coquerellaz	FAJE - aide au démarrage Aide au démarrage affectée au financement de l'installation de parois et à l'achat de bain-marie, voir ci-dessus. Solde aide au démarrage affecté à la réduction des coûts de fonctionnement.	-.-		38'000.- 18'700.-	56'700.-
40	506.4655.02 711.3655.22	APEMS Coquerellaz Petite enfance	Couverture de déficit par Affaires sociales Couverture déficit APEMS Coquerellaz Selon mouvements enregistrés sous chiffres 36 à 37.	376'400.- 376'400.-		- 18'700.- - 18'700.-	357'700.- 357'700.-
41	620.3011	Service des habitants	Traitements du personnel fixe Poste d'employé de commerce suite à la promotion du titulaire au titre d'assistant cheffe de service	456'900.-	31'000.-		487'900.-
42	620.3030	Service des habitants	Cotisations AVS-AI-AC Voir ci-dessus, compte n° 620.3011.	45'800.-	3'000.-		48'800.-
43	620.3040	Service des habitants	Cotisations à la caisse de pension Voir ci-dessus, compte n° 620.3011.	76'400.-	500.-		76'900.-

N° de ligne	N° de compte	Intitulé de la section	Intitulé du compte - Justification	Budget 2024	Crédits complémentaires		Budget 2024 corrigé
					Charges	Revenus	
44	620.3050	Service des habitants	Assurances de personnes Voir ci-dessus, compte n° 620.3011.	12'500.-	900.-		13'400.-
45	713.4655.01	Les Mouflets - jardin d'enfants	FAJE - subvention accueil d'urgence La subvention accordée pour l'accueil d'urgence a été augmentée de Fr. 1'000.- par place d'accueil autorisée.	48'000.-		30'000.-	78'000.-
46	713.4655.02	Les Mouflets - jardin d'enfants	Couverture de déficit par Affaires sociales	140'400.-		- 30'000.-	110'400.-
	711.3655.10	Petite enfance	Couverture déficit Les Mouflets - Jardin d'enfants Selon mouvement enregistré sous chiffre 45.	140'400.-	- 30'000.-		110'400.-

Tableau résumé - BUDGET 2024

Dicastère	AVANT crédits complémentaires		Crédits complémentaires			APRES crédits complémentaires	
	Charges	Revenus	Charges ¹⁾	Revenus ¹⁾	Variation nette ²⁾	Charges	Revenus
1 Administration générale	16'443'200.-	857'600.-	64'300.-	8'500.-	55'800.-	16'507'500.-	866'100.-
2 Finances (sans réserve générale)	13'254'500.-	62'669'700.-	800.-	-.-	800.-	13'255'300.-	62'669'700.-
3 Domaines et bâtiments	6'659'000.-	2'791'200.-	20'400.-	-.-	20'400.-	6'679'400.-	2'791'200.-
4 Travaux	12'804'100.-	5'586'500.-	7'000.-	-.-	7'000.-	12'811'100.-	5'586'500.-
5 Instruction publique et cultes	12'439'500.-	4'345'300.-	67'600.-	41'900.-	25'700.-	12'507'100.-	4'387'200.-
6 Sécurité publique	4'905'800.-	413'900.-	35'400.-	-.-	35'400.-	4'941'200.-	413'900.-
7 Affaires sociales	19'304'000.-	5'392'700.-	- 30'000.-	-.-	- 30'000.-	19'274'000.-	5'392'700.-
Totaux intermédiaires	85'810'100.-	82'056'900.-	165'500.-	50'400.-	115'100.-	85'975'600.-	82'107'300.-
Prélèvement réserve générale	-	3'753'200.-		115'100.-	-	-	3'868'300.-
TOTAUX	85'810'100.-	85'810'100.-	165'500.-	165'500.-		85'975'600.-	85'975'600.-

1) charges et revenus : + = augmentation / - = diminution

2) variation nette : + = péjoration du résultat / - = amélioration du résultat

Le financement des charges nettes complémentaires de fonctionnement sera couvert par la trésorerie ordinaire.

* * *

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le préavis municipal n° 2024/05,
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. d'accorder à la Municipalité des crédits complémentaires au budget 2024 représentant au total une augmentation des charges de Fr. 165'500.- (cent soixante-cinq mille cinq cents francs) et une augmentation des revenus de Fr. 50'400.- (cinquante mille quatre cents francs) conformément aux détails contenus dans les tableaux ci-dessus ;
2. de compenser la péjoration du résultat de Fr. 115'100.- par un prélèvement dans le fonds de réserve générale doté de Fr. 19'493'000.39 au 1^{er} janvier 2024.

Le financement des charges nettes complémentaires sera assuré par la trésorerie ordinaire.

PREND ACTE

que le résultat prévisible de la Commune pour l'exercice 2024 est dès lors arrêté comme suit :

	charges	revenus
Excédent de charges initialement prévu au budget 2024	Fr. 3'753'200.-	
Charges complémentaires	Fr. 165'500.-	
Revenus complémentaires	<u>Fr.</u>	50'400.-
Totaux	<u>Fr. 3'918'700.-</u>	<u>50'400.-</u>
Résultat intermédiaire (excédent de charges)		Fr. 3'868'300.-
Prélèvement dans le fonds de réserve générale		<u>Fr. - 3'868'300.-</u>
Nouvel excédent de charge prévu au budget 2024		<u>Fr. -.-</u>

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 18 mars 2024.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Le Secrétaire

(L.S.)

C. Maeder

P. Besson

Délégué municipal à convoquer :

Commission des finances : M. Christian Maeder, Syndic

Ecublens/VD, le 19 mars 2024